

RECU le
04 JAN. 2021

Affaire suivie par :
Service Urbanisme | Karine TURBA
Tel : 02.37.31.81.41
E-mail : urbanisme@ville-ab2s.fr
Réf. : ENT/DEVLPT ECO/PROJET PANHARD
KT-URB-2020

PANHARD DEVELOPPEMENT

10 rue Roquépine

75008 PARIS

Auneau-Bleury-St-Symphorien,

Le 18/12/2020

OBJET : Projet d'installation d'un site logistique
 PC 028015 20 00031
 Avis MRAe

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de son instruction, le permis de construire cité en objet a été transmis à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe). Elle a rendu son avis le 11 décembre 2020. Vous en trouverez une copie en pièce jointe.

Conformément à l'article L.122-1 V du code de l'environnement, je vous rappelle que vous êtes tenu d'apporter une réponse écrite à l'avis de l'autorité environnementale.

Comme l'étude d'impact, cette réponse devra être mise à disposition du public, par voie électronique, au plus tard au moment de l'ouverture de l'enquête publique ou de la participation du public par voie électronique.

Enfin, une transmission de la réponse du maître d'ouvrage à la MRAe serait de nature à contribuer à l'amélioration de ses avis.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean-Luc DUCERF
Maire d'Auneau-Bleury-
Saint-Symphorien

PJ : 1